



Le 31 mars 2016
Dominique Furnon,
secrétaire départemental
du SE-Unsa 42

à Monsieur le Maire de la ville de St Etienne,
Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux de la ville de St Etienne

Objet : baisse du budget alloué aux écoles publiques stéphanoises

Monsieur le Maire,
Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux,

Les écoles publiques stéphanoises ont été destinataires le 7 mars dernier d'un courrier leur annonçant une baisse de 5% du budget des crédits scolaires alloués à leur établissement pour l'année 2016.

Cela est plus que regrettable compte-tenu de la nécessité pour la ville de St Etienne d'avoir un système éducatif et scolaire le mieux doté possible en regard aux difficultés sociales et culturelles rencontrées par une grande partie de sa population, ce que nous regrettons bien évidemment. L'école publique est là pour faire en sorte que tous les enfants stéphanois en âge d'aller fréquenter l'école trouvent en celle-ci les moyens matériels d'accéder aux savoirs et à la culture. Cela passe par une possibilité accrue d'étudier dans les meilleures conditions possibles, d'avoir, pour les enseignants comme pour les élèves, le matériel adéquat (référence ici à des écoles qui se sont vu refuser des équipements de base dans l'aménagement matériel d'une nouvelle classe). Cela passe aussi par la possibilité d'aller visiter les musées, les lieux culturels à moindre coût (car il n'y a pas de gratuité à ce titre pour les scolaires sur la ville stéphanoise). Pour chaque sortie, une école doit prendre en charge le coût du trajet. Si une école souhaite une aide financière municipale sur ces deux derniers points, elle se doit de faire une demande d'aide à projet avec tous les aléas que cela comporte (montant de l'aide finale ?, délais de réponse ?, surcharge de travail pour le directeur et l'enseignant concernés...). Un partenariat avec des structures culturelles stéphanoises ne pourrait-il pas exister (cité du design, musées de l'art et de l'industrie, musée de la mine, musée d'art moderne...etc) ?

Visiblement ce genre de partenariat existe avec d'autres structures, telle l'ASSE. L'arrivée dans les écoles des posters en direction des élèves de cycle 3 nous interroge et interroge fortement les équipes éducatives.

Vous avez bien évidemment programmé budgétairement cette opération puisque dans le compte-rendu du conseil municipal du 06 juillet 2015, l'impression de plus de 11000 posters est prévue et financée par la ville de St Etienne.

Ce budget aurait pu, vous vous en doutez, être réduit lui aussi en lieu et place du budget fournitures scolaires...

De plus, hors question budgétaire, la distribution de ce poster pose d'autres questions.

L'école publique est un lieu qui se doit d'être neutre à de nombreux points de vue, laïcité, politique et économique. Ce poster va à l'encontre de cette neutralité. Il signe l'entrée dans les écoles publiques et en direction des élèves de la publicité, des sponsors et des clubs sportifs professionnels qui par ce biais viennent faire la promotion de leur sport, mais pas uniquement...les enfants sont un public de choix pour les matchs.

Il sera bien difficile de refuser à tout autre club de venir distribuer qui sa publicité, qui son initiation gratuite, qui son invitation à telle ou telle rencontre etc...

Ne perdons pas de vue quelques-uns des objectifs de l'EPS (éducation physique et sportive). Elle reste le sport pour tous, sans esprit de compétition, la découverte, l'éveil, le développement des capacités motrices et la pratique d'activités sportives et artistiques diverses et très variées. C'est aussi le support d'une éducation à la responsabilité et à l'autonomie ainsi qu'à l'accès à des valeurs morales et sociales, telles que le respect des règles, le respect de soi-même et d'autrui.

Je vous laisse réfléchir sur ces derniers points à tout le travail qui reste à faire, même si à la base (petits clubs) il est entamé. Soulignons aussi l'exemplarité que devraient porter les clubs professionnels de ce sport populaire au travers de leurs joueurs, exemplarité souvent, trop souvent mise à mal.

C'est pourquoi, le SE-Unsa de la Loire demande aux enseignants de la ville de St Etienne de ne pas remettre aux élèves, comme tout autre document à caractère publicitaire sans lien avec un travail mené dans l'école, ce poster que vous avez fait distribuer dans les établissements publics du 1er degré.

De plus, le SE-Unsa vous demande de peser les conséquences de la baisse de budget que vous faites subir aux écoles publiques de la ville stéphanoise en terme d'équité sociale et de fonctionnement.

Dernier point, ne pourriez-vous pas aussi réfléchir à la mise en place de partenariats avec les structures culturelles existantes pour faciliter l'accès à tous les élèves de votre ville aux richesses culturelles et scientifiques qu'elle détient en son sein ? Ceci englobant une prise en charge directe des frais de transport, négociation à mener avec l'agglomération stéphanoise qui est partenaire dans ce dossier.

Comptant sur votre écoute, veuillez recevoir, Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les élus, l'expression de nos plus sincères salutations.

Pour le Se-Unsa

Dominique Furnon
Secrétaire départemental